

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignantes présentes : Mmes Lévy, Ravenel, Rungette, Volclaire, Perrette et Roussin.
- ✓ Elus : M. Duchemin (Le Tourneur), M. Maizeray (Montamy), M. Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine).
- ✓ Parents élus : M. Maizeray, Mme Richard, Mme Bihel, Mme Lahouar, Mme Forest, Mme Scrase, Mme Langella, Mme Falguières, Mme Gruchet, Mme Fergant.
- ✓ Invités : M. Onraed.
- ✓ Délégués de classe : Rose et Romy Langella, Manech Richard.
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Rungette, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes excusées : Mme Boutry
- ✓ Elu excusé :
- ✓ Parents élus : Mme Courtinier
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy C.

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 18h05 et s'est achevée à 20h15.
- ✓ Présentation de chaque membre du conseil.
- ✓ Elections des parents d'élèves : 64,8% de parents ont participé au vote (soit un peu plus de 5% de plus que l'an passé). 127 suffrages exprimés dont 10 bulletins blancs. La liste de 11 parents d'élèves a été élue.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

✓ Règlement intérieur :

Certains points ont été modifiés :

- rappel sur l'assiduité en maternelle,
- horaires de l'école à respecter scrupuleusement (plan Vigipirate), ouverture des portes limitées,
- horaires pour la sieste en maternelle à respecter également,
- garderie (rappel des nouveaux horaires).

Les changements ont été adoptés à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

✓ Distributeur d'essuie-mains : Ils ont été remplacés par des distributeurs à la feuille. Lynda Mathelier a effectué un comparatif.

Consommation par semaine : environ 1700 feuilles cette année contre 3000 l'an passé avec un tarif de 40 euros pour 600 feuilles contre 45 euros pour 500 feuilles. Les distributeurs n'ont pas entraîné de surcoût car ils étaient gratuits en fonction du nombre de rouleaux commandés. Cette utilisation est plus rentable et plus efficace pour les enfants.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 22

MS : 18

GS : 21

CP : 17

CE1 : 13

CE2 : 19

CM1 : 17

CM2 : 11

Total = 138 élèves

Mme Rouxel ajoute que la prévision pour les PS l'an prochain est de 15 élèves, ce qui devrait assurer le maintien de la 6^{ème} classe.

✓ Le conseil d'élèves

Présence de Rose, Romy et Manech élus au conseil d'élèves.

Présentation :

- rappel du fonctionnement du conseil d'élèves (conseil dans les classes puis une fois par période conseil des délégués de chaque classe).
- budget alloué par la coopérative (300 euros : 50 euros par classe),
- matériel commandé (cerceaux, ballons en plastique et en mousse, cordes à sauter pour un montant de 200 euros),
- répartition de l'utilisation du terrain aux récréations (un tableau a été affiché dans la cour).
- souhait d'avoir une table et des bancs (pour dessiner) et un parcours dessiné au sol pour les vélos.

Les enseignantes en profitent pour soulever à nouveau l'idée d'installer un bac à sable dans la cour pour les maternelles, bac qui serait en hauteur.

b. Bilan des évaluations CE2 :

Les élèves de CE2 ont passé des évaluations nationales en période 1. Le livret était commun à tout le département et pas seulement à la circonscription comme l'an passé.

Il y a eu 76,6% de réussite en français et 68,2% en mathématiques. La moyenne totale sur les deux disciplines est de 72,6%.

A partir de ces évaluations, des aides vont être mises en place (PPRE, demande de RASED, prise en charge en APC).

Bien que notre école ne soit pas prioritaire pour la 3^{ème} année consécutive pour l'intervention du RASED, nous communiquerons tout de même nos demandes d'aides (pédagogiques ou psychologiques), si toutefois à un moment dans l'année pour une période, l'intervention du RASED pouvait être accordée.

Mme Peralta (rattachée à Campeaux) est toujours l'enseignante référente du réseau d'aides pour la partie pédagogique et M. Swertvaegher est le psychologue scolaire.

c. Projets de l'année

✓ CM1 / CM2 :

- correspondance avec la classe de CM1-CM2 du Bény-Bocage.
- projet départemental sur les arts et l'alimentation (en lien avec la sortie au musée de Vire).

✓ CE2/CM1/CM2 :

- projet chorale.

✓ Projets communs :

Du CP au CM2 : Spectacle de la Cie du Lit qui grince « *La première vraie aventure de Flibuste, Big joe, Chiffon et Mam'Zelle* » le 2/12 pour les CM1/CM2 et le 29/11 pour les CP/CE1/CE2 (Mme Rouxel emmènera également les CP de la classe de Mme Boutry).

Visite du musée de Vire : Toutes les classes ont visité l'exposition « A table ». Elle se présentait en deux espaces : un espace atelier, l'autre sur l'exposition sur les arts de la table et des produits régionaux. Ces thèmes ont été réinvestis dans les classes, notamment lors de la semaine du goût avec des ateliers cuisines et des dégustations.

Le jardin : Nous allons investir le jardin à partir du printemps, découverte de fruits et légumes, plantation, récolte, ...

Téléthon : Mme Rouxel demande à M. Didier Duchemin si le téléthon est renouvelé. Réponse prochainement. (La date serait le vendredi 2 décembre).

Le carnaval est prévu le samedi 25 mars matin sur le thème du jardin.

Prêt d'œuvres au mois de mars : les classes travailleront à partir des œuvres d'un artiste.

La fête des jonquilles, une réunion aura lieu le 2 décembre pour l'organiser et déterminer la date. Tous les parents y sont conviés.

Théâtre : Chaque classe se rendra au théâtre de St-Lô .Un spectacle aura lieu en décembre et deux en janvier.

E.P.S : Les CM se rendront à la salle de judo de Vassy (en période 4).

Un projet de rencontres sportives a été proposé par notre conseiller pédagogique. Les écoles sont intéressées mais ces rencontres dépendent de la gestion des budgets transport pour chaque site (pour rappel le budget est de 30 euros par élève pour l'année). M. Deliquaire demande à Mme Rouxel d'évoquer ce point lors de la réunion des directeurs d'école et de la commune nouvelle.

Natation : Les CE2-CM1 iront à la piscine en période 4, 2 fois par semaine. Le coût est intégralement pris en charge par la commune de Soulevre en Bocage.

d. Salle informatique

Nous aimerions savoir si un service de maintenance peut-être mis en place. M. Deliquaire précise que les différents contrats de maintenance des communes vont être résiliés pour n'en faire plus qu'un pour la commune nouvelle. Il faudra également aborder ce point avec la commune nouvelle.

En ce qui concerne la bibliothèque, Mme Gruchet Corinne a proposé de faire un rangement et un tri afin de mettre en place une gestion informatique avec un rangement plus approprié de cet espace. Logiciel que l'on paye tous les ans, environ 12€ par an, M. Deliquaire a donné son accord.

e. Goûter de Noël

Il aura lieu exceptionnellement cette année le **vendredi 9 décembre** après-midi, car la salle est louée le 16 décembre. Mme Rouxel demande à M. Duchemin s'il serait possible de bloquer la date d'une année sur l'autre, sachant que le goûter est toujours prévu le dernier jour avant les vacances.

Le goûter se déroulera comme d'habitude à la salle des fêtes, le déplacement sera effectué en bus pour les deux classes de maternelle. Un retour en classe aura lieu à la fin du goûter et les enfants seront récupérés à la sortie de classe à 16h comme d'habitude.

Une réunion a eu lieu samedi 7 octobre avec l'APE et le bureau de l'association de la fête des jonquilles. Conjointement il a été décidé d'opter pour des achats communs de jeux de cour et de structure pour le parcours de motricité (le budget est d'un peu plus de 10€ par enfant).

f. Coopérative scolaire

Mme Ravenel, qui a repris la gestion de la coopérative, fait un point. Les bénéficiaires des cotisations sont de 1900 euros à ce jour.

Budget de 300 euros à retirer pour le conseil d'élèves. Une commande de matériel de rentrée de 202,90 euros a été faite.

Elle rappelle que des entreprises ou artisans peuvent faire un don à la coopérative. En échange, un document CERFA est remis pour déduction fiscale par l'OCCE.

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Mme Rouxel encadrera les activités USEP grâce aux parents bénévoles et à Fabienne Martin (pour transporter et encadrer des ateliers sur place). Les enfants concernés sont les élèves de cycle 3 et de CE2. Il y a 20 élèves qui demandent une licence, comme l'an passé (1^{ère} année : 9 élèves / 2^e année : 14 élèves / 3^e année : 20 élèves). Le coût des licences est pris en charge par l'A.P.E.

Les rencontres sont :

- 18/01 : tennis de table à Vire,
- 22/03 : volley-ball/ultimate à Vassy (à confirmer),
- 17/05 : P'tit tour USEP, à vélos à Vire,
- 14/06 : USEP Plage à Trouville. Les enfants licenciés de CM1-CM2 seront exceptionnellement autorisés à participer à la journée complète.

b- Activités péri-scolaires :

Le coût des APS par élève est de 104€.

Mme Gruchet présente le bilan de la mise en place des activités périscolaires.

- La première période s'est bien passée. Environ 90% des élèves restent aux APS. Deux groupes étaient à l'extérieur. Pour la seconde période les locaux seront plus sollicités. Les groupes étaient plus chargés que l'année dernière, mais « viables » tout de même. Le groupe cuisine a été ouvert à une tranche d'âge plus large.
- Les inscriptions pour la deuxième période étaient à partir du 25 octobre sur le site internet.

- A la rentrée de novembre, l'aide aux devoirs du vendredi soir va avoir besoin de nouveaux parents bénévoles. Les parents disponibles sur ce créneau de 16h00 à 16h30 peuvent se manifester et /ou venir voir comment se déroule ce temps.
Un planning avec un roulement pourrait être organisé.

c- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Dominique Onraed rappelle ce qu'est le CLAS : dispositif ayant pour but d'accompagner les enfants dans leur scolarité (30 mn d'aide aux leçons avec insistance sur la méthodologie) et ensuite projets avec les enfants (partir de ce que les enfants veulent faire et en fonction des compétences du personnel encadrant).

Un appel est également lancé pour compléter l'équipe encadrante.

La CAF propose des formations **gratuites** pour les parents qui souhaiteraient rejoindre le dispositif.

La CAF exige des temps de rencontre et de partage avec les parents pour rendre compte de ce qui est fait lors des CLAS, sinon le dispositif risque de disparaître et donc ses subventions.

d- APE

Les actions prévues sont :

- **la soirée le 19/11 avec une tombola,**
- la grille de Noël avec paniers de chocolat,
- la grille de la fête des mères,
- le vide-grenier le 11 juin.

L'année dernière 3600€ ont été récoltés par l'APE. Pour l'instant 2000€ sont alloués à l'école, la différence dépendra du résultat des actions. M. Maizeray rappelle que l'année dernière avec le changement de commune, le versement de la subvention n'a pas été fait. M. Deliquaire ajoute que cette subvention a été transformée en budget transport pour l'école, par la commune nouvelle, à cette rentrée.

L'équipe enseignante remercie l'APE et les parents pour l'achat de 6 nouveaux vélos (pour un montant de 1056 euros)

5) Sécurité et équipements :

Un exercice incendie a été effectué le 30/09, il s'est globalement bien passé. Les enfants étaient prévenus, un exercice inopiné sera effectué plus tard dans l'année.

PPMS/intrusion

Mme Rouxel présente le PPMS aux parents (diaporama) et rappelle son but. Elle précise que cette année une nouvelle partie concerne l'intrusion malveillante. Un exercice a été fait le matin même, toutes les classes n'ont pas reçu le message. L'équipe enseignante a choisi de préparer progressivement les élèves à ces exercices pour éviter toute situation anxiogène. Les parents approuvent.

Avec l'achat du nouveau matériel et des nouveaux vélos se posent la question de la mise en sécurité de ce matériel.

Une réflexion a débuté pour fabriquer un abri entre la salle de repos et le préfabriqué. Mme Rouxel demande à M. Deliquaire si cela est envisageable. La question va être étudiée par la commune nouvelle.

Mme Rouxel informe qu'un système de distribution d'eau sera mis prochainement en place dans la salle des CM puisque la question avait été soulevée lors de la réunion de rentrée de la classe.

La question du dépôt de cailloux et de gravats sur le parking de l'école est soulevée. Il serait souhaitable de trouver une autre solution pour déverser ces matériaux ailleurs car des dommages sont causés sur les voitures et cette diminution considérable du nombre de places de stationnement remet en cause la sécurité des enfants aux abords de l'école (montée et descente en bord de route). M. Duchemin précise que ce n'est pas sa décision et que le dépôt lui est imposé.

Il fera cependant remonter l'information.

L'éclairage devant l'école est prévu pour le mois de janvier.